

OUTIL | LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

ÉTABLIR UNE MATRICE DE RESPONSABILISATION POUR GUIDER VOTRE INITIATIVE COLLABORATIVE

RÉDIGÉ PAR : **Liz Weaver**, codirectrice générale, Institut Tamarack

Résultats obtenus grâce à cet outil

- La définition des différents rôles de la collaboration
 - La détermination des responsabilités et des relations entre les différents rôles
 - La description de l'approche décisionnelle de chaque rôle.
-

UN MOT SUR L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION

L'Institut Tamarack soutient les collaborations qui s'engagent envers l'équité, la diversité, l'inclusion, la justice et la réconciliation. En explorant la matrice de responsabilisation, les collaborations devraient tenir compte de la façon dont son utilisation et son application peuvent avoir des répercussions négatives sur les partenaires méritant l'équité, y compris les personnes et les organisations qui témoignent de leur expérience vécue à l'initiative collaborative. Nous encourageons les utilisateur.rice.s de cet outil à entamer une conversation avec les parties prenantes pour comprendre comment le processus de création d'une matrice de responsabilisation peut avoir une incidence sur tous les membres d'une initiative collaborative, tout en tenant compte de la dynamique du pouvoir. Dans le cadre de cette conversation, les partenaires de l'initiative collaborative devraient réfléchir à la façon d'atténuer toutes répercussions potentielles négatives sur les partenaires et au besoin, de revoir l'outil et l'approche pour mieux répondre aux besoins et aux résultats escomptés.

ÉTABLIR UNE MATRICE DE RESPONSABILISATION POUR GUIDER VOTRE COLLABORATION

Il existe une pression accrue sur les organisations pour qu'elles élaborent des approches collaboratives afin de fournir des services partagés ou de faire bouger les choses sur des questions complexes. Les initiatives collaboratives bénéficient souvent d'une approche plus définie de leurs processus de gouvernance et de leadership. Cet outil aidera la collaboration et les leaders engagés dans des initiatives collaboratives à définir clairement les rôles et à identifier les relations décisionnelles et hiérarchiques entre les différents rôles.

L'objectif de cet outil est de fournir un **cadre aux initiatives collaboratives** afin de les aider à comprendre et à déployer leur structure de gouvernance plus efficacement.

L'outil met l'accent sur trois éléments : clarifier les rôles de gouvernance de l'initiative collaborative, déterminer les relations et les responsabilités entre et de chacun des rôles, puis confirmer l'approche décisionnelle de chaque rôle.

La définition claire des rôles, des relations, des attentes et de la prise de décisions pendant le démarrage d'une initiative collaborative permet aux partenaires de collaborer efficacement. À mesure qu'une initiative collaborative évolue et que les dirigeant.e.s changent ou modifient leur optique, l'initiative pourrait avoir besoin d'une matrice de responsabilisation renouvelée. Les partenaires réaffirmeront ainsi leurs rôles, responsabilités et engagements de manière à bien suivre les progrès de l'initiative en cours.

L'adoption d'une approche conjointe de développement ou de conception entraîne un engagement accru des partenaires au sein de l'initiative. Les partenaires contribueront à l'élaboration de la matrice de responsabilisation et auront un lien plus précis avec sa mise en œuvre et son impact.



Lorsque la responsabilité est tenue en ligne de compte, les personnes impliquées profitent d'un point de mire très clair. Ils/elles savent ce vers quoi ils/elles travaillent et comment. ils/elles vont y arriver. ~ Henry Evans

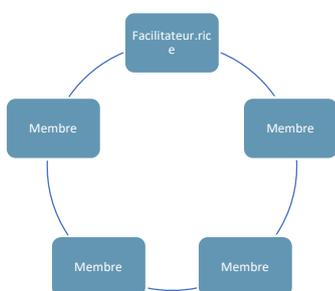
MEMBRES ET STRUCTURE D'UNE INITIATIVE COLLABORATIVE

L'Institut a déjà développé un outil pour [conceptualiser les valeurs et principes servant au travail conjoint](#). Cet outil préalable peut constituer une première étape intéressante avant l'initiative collaborative et avant de mettre de l'avant une matrice de responsabilisation. Les valeurs et les principes soutenant le travail conjoint peuvent décrire les attentes et les engagements que les partenaires d'une initiative collaborative ont les uns envers les autres et envers le travail à accomplir.

Lorsque vous examinez la structure de votre initiative collaborative, déterminez également qui est invité à se joindre au groupe. L'Institut Tamarack recommande d'inclure l'engagement et la voix des personnes qui sont **directement touchés par le défi, l'occasion ou la problématique** abordée par l'initiative. Le fait d'inviter les partenaires à partager cette perspective et cette expérience en tant que membres de l'initiative collaborative leur permet de comprendre ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas pour les personnes qui résident dans la communauté ou celles impliquées directement dans l'initiative collaborative.

L'Institut a développé de nombreuses ressources portant sur l'engagement communautaire. L'une de celles-ci est [10 : l'implication des personnes ayant vécu la problématique](#). Ce guide fournit d'excellents conseils aux initiatives collaboratives qui veulent assurer l'accueil et l'implication de diverses perspectives.

La matrice de responsabilisation peut être utilisée par de nombreux types d'initiatives collaboratives. À la fin de cette ressource, nous avons inclus trois types de structures pour élaborer une matrice de responsabilisation. Vous pouvez sélectionner le format qui convient le mieux à votre structure de collaboration. Comme il a été mentionné précédemment, il est important d'impliquer vos partenaires dans une conversation sur les engagements et les responsabilités issus d'une initiative collaborative. Voici trois exemples de structures collaboratives.

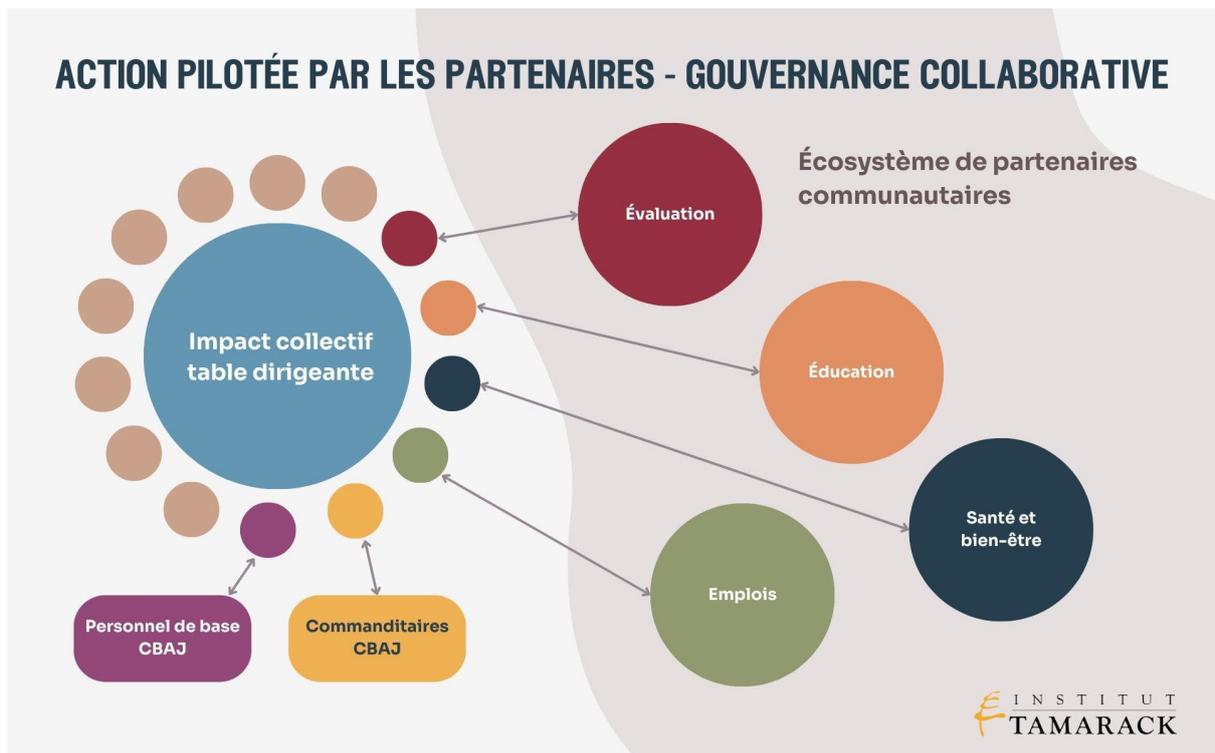


Collaborations communautaires plus petites et entièrement bénévoles

Ces types d'initiatives collaboratives peuvent être constitués de moins d'éléments. Il peut n'y avoir qu'une ou deux organisateur.rice.s qui ont convoqué le groupe, le demeurant étant des membres. Dans ce cas, la matrice de responsabilisation peut aider à définir la relation et les engagements entre les deux groupes (organisateur.rice.s et membres) et à décrire comment les décisions devront être prises.

Les initiatives collaboratives de taille moyenne

Les initiatives collaboratives de taille moyenne peuvent avoir des composantes plus mobiles, y compris un comité organisateur, des membres qui ont rejoint un comité directeur et d'autres membres de la communauté qui ont rejoint un ou deux petits groupes de travail. La définition des rôles, des relations et des engagements entre les différentes parties de ce type de collaboration peut être utile pour renforcer l'engagement et les liens.



Collaborations à grande échelle et/ou efforts d'impact collectif

Les collaborations à grande échelle telles que les efforts d'impact collectif comportent souvent de nombreux éléments mobiles, notamment un.e organisateur.ice, une table dirigeante ou un comité directeur, trois à quatre groupes de travail actifs et des ressources de base. La définition des rôles et des responsabilités à travers une collaboration à plusieurs niveaux aide les différents bénévoles et partenaires à comprendre où ils se situent et comment leur partie de la collaboration est responsable envers les autres parties.

DÉFINITION DE LA RESPONSABILITÉ

La responsabilité est définie comme la relation entre les différent.e.s partenaires impliqués dans la collaboration. Il y a la responsabilité personnelle qu'une personne s'engage à fournir à l'initiative collaborative ; c'est-à-dire qu'elle est d'accord pour respecter ses engagements. Il y a aussi la responsabilité collective entre les partenaires qui assure une initiative collaborative progressant avec succès et atteignant les objectifs prédéfinis.

- La responsabilisation est directement liée aux stratégies et aux programmes communs définis pour l'initiative collaborative.
- La responsabilisation décrit également la relation hiérarchique entre une partie de la structure de gouvernance et une autre partie de celle-ci.
- La responsabilité détermine qui est responsable de quoi et envers qui.

DÉFINIR LES RÔLES ET LA STRUCTURE DE L'INITIATIVE COLLABORATIVE

Il y existe plusieurs rôles variés dans une structure de collaboration. Les initiatives à court terme et axées sur des programmes peuvent comprendre moins de rôles que les initiatives collaboratives d'impact collectif à long terme. Dans tous les cas, il est important de définir les rôles et la structure de base de l'initiative collaborative. Cela aide les membres de l'initiative à savoir quel rôle ils/elles sont censé.e.s jouer et quelles contributions ils/elles peuvent fournir. La clarté des rôles et des structures est utile à la fois aux premières étapes d'une initiative, mais aussi aux points névralgiques d'un projet, lorsque certains membres quittent, et de nouveaux membres se joignent à l'initiative collaborative. Voici une liste et une description des rôles les plus courants.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE RESPONSABILISATION

- Établissez des objectifs mesurables
- Tenez les autres et vous-même responsables
- Donnez et obtenez de la rétroaction

Facilitateur.rice : le/la facilitateur.rice de l'initiative collaborative est l'organisation ou les organisations qui créent la table dirigeante, invitent d'autres entités ou personnes à participer à l'initiative et agissent comme hôte.s initial.s de l'initiative. Le/la facilitateur.rice d'initiative collaborative à plus long terme peut changer en cours d'exercice.

Fiduciaire ou commanditaire fiscal : le commanditaire fiscal est une organisation qui s'occupe du financement au nom de l'initiative. L'on retrouve ce rôle surtout au sein d'efforts collectifs à long terme.

Membres/partenaires de la collaboration : la plupart des initiatives collaboratives invitent un certain nombre de membres d'organisations diverses et de la communauté à se joindre à une table officielle. Les membres de l'initiative collaborative devraient être recrutés pour les compétences et les contributions qu'ils/elles peuvent apporter à l'avancement du projet commun. Au moment de former une initiative, le facilitateur.rice devrait intégrer l'équité en tant que principe clé et veiller à ce que des voix et des points de vue divers soient représentés dans l'initiative.

Table de leadership : la table de leadership, que l'on retrouve couramment dans les efforts d'impact collectif, est un groupe de champions ou de leaders communautaires qui fournissent des conseils stratégiques afin d'orienter l'initiative collaborative.

Le comité directeur : certaines initiatives collaboratives n'ont pas de table de leadership, mais forment plutôt un comité directeur pour guider le travail.

Groupes de travail/équipes opérationnelles : dans le cadre d'initiatives à plus grande échelle et à plus long terme, le comité directeur peut former des groupes de travail ou des équipes opérationnelles pour faire avancer un projet particulier de l'initiative. Les groupes de travail ou les équipes opérationnelles s'occupent souvent d'efforts à court terme et plus ciblés et de livrables définis.

Personnel de soutien et de collaboration : les initiatives collaboratives d'impact collectif ont souvent accès à du personnel qui aide l'avancée du travail collaboratif. Le personnel de soutien est souvent lié à l'une des organisations partenaires, généralement le commanditaire financier ou l'organisateur.rice, et leur rôle est de contribuer à l'avancement du travail de l'initiative collaborative et de ses partenaires.

UNE MATRICE DE RESPONSABILISATION

Une matrice de responsabilisation décrit l'objectif principal et les contributions de chacun des rôles impliqués dans l'initiative. Dans l'exemple de matrice de responsabilisation à la page suivante, il y a trois colonnes qui nomment les rôles, décrivent l'objectif principal et les attentes et décrivent les facteurs de responsabilisation. Certaines initiatives peuvent inclure une quatrième colonne qui décrit le type et la portée des décisions que chacun des rôles collaboratifs peut déployer.

L'exemple de matrice de responsabilisation décrit une variété de rôles et de responsabilités. Ce ne sont pas toutes les initiatives collaboratives qui posséderont cette combinaison de rôles et de responsabilités. La portée et l'ampleur d'une initiative collaborative peuvent nécessiter moins de rôles et de responsabilités figurant à la matrice de responsabilisation.

Nous suggérons que la matrice de responsabilisation soit co-créée avec les membres de l'initiative collaborative. Obtenir l'engagement et permettre l'appropriation de la matrice de la part des membres dès le début augmentera leur participation et leur engagement les uns envers les autres.

Vous trouverez des exemples dans les pages qui suivent.

Deux échantillons de matrice de responsabilisation — Initiatives collaboratives à petite échelle

Rôle	Domaine d'intervention principal et contributions	Responsabilités
Facilitateur.rice de projet/Fiduciaire	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisme de bienfaisance local, le bailleur de fonds ou le gouvernement convoque la collaboration. • S'il s'agit d'un organisme local, il a en principe reçu des fonds pour convoquer la collaboration. • Il agit souvent à titre d'hôte et organise des réunions, rédige des procès-verbaux et gère le budget (s'il y en a un). 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du financement et des rapports • Responsable à l'égard des partenaires de l'initiative collaborative. • Rends des comptes sur les résultats à l'organisme hôte, au bailleur de fonds et à la communauté.
La table de concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeant.e.s locaux déterminé.e.s par l'hôte de l'initiative collaborative. • Définis et accepte les objectifs et la stratégie de l'initiative collaborative. • Aligne le travail des organisations sur les objectifs et les stratégies. • Interpelle d'autres intermédiaires • Mobilise des ressources et des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'établissement des objectifs de l'initiative collaborative et des stratégies de base. • Responsables des progrès réalisés • Rends des comptes à leur propre organisation. • Rends des comptes quant aux résultats à la communauté.

Un exemple d'initiative collaborative à grande échelle se trouve à la page suivante.

Deux échantillons de matrice de responsabilisation — Initiatives à grande échelle

Rôle	Domaine d'intervention principal et contributions	Responsabilités
Facilitateur.rice de projet/ Fiduciaire	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme de bienfaisance local qui reçoit le financement pour convoquer l'initiative. • Est membre de.s la table.s dirigeante.s et y rendra des comptes. • Pourrait être l'emplacement où se trouve le personnel de soutien. 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du financement et des rapports. • Rend des comptes à la table des partenaires ou des dirigeant.e.s de la façon dont le financement est dépensé. • Rends des comptes à la communauté quant aux résultats.
Table de leadership	<ul style="list-style-type: none"> • 10 à 15 dirigeant.es locaux • Façonne et mène la stratégie globale. • Harmonise le travail de diverses équipes opérationnelles • S'engage à tenir le plan d'action commun et la théorie du changement. • Interpelle d'autres intermédiaires • Mobilise des ressources et des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'établissement des objectifs de l'initiative collaborative et des stratégies de base. • Responsables des progrès réalisés. • Rend des comptes à la communauté quant aux résultats.
L'équipe du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Comprends le leadership et le personnel de base de l'infrastructure de base. • Appuis le travail du comité directeur et de l'initiative dans l'ensemble — • Conçois et facilite l'implication tout au long de l'initiative et lors des réunions avec divers groupes. • Assure que des progrès soient réalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rends des comptes au commanditaire financier des affectations de fonds et du suivi des politiques du commanditaire financier. • Rends des comptes et collabore avec la table dirigeante. • Responsable de rendre des comptes sur les progrès réalisés • Rends des comptes à la communauté quant aux résultats.

Rôle	Domaine d'intervention principal et contributions	Responsabilités
Groupes de travail/équipes opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'échelle des solutions sur le terrain autour des principaux domaines d'intérêt/priorités. • Conçois conjointement et affine des solutions autour des principaux changements/priorités stratégiques. • Détermine le nombre de groupes de travail. • Chaque groupe de travail intègre le leadership des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rends des comptes à la table de direction et à l'équipe du personnel des progrès réalisés dans le cadre du programme commun. • Rends des comptes à la communauté quant aux résultats.
Réseau communautaire ou écosystème communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Fournis des pistes de solutions et des idées concernant les principaux changements souhaités. • Offre une rétroaction sur les priorités afin de maximiser l'impact de l'initiative. • Offre des connaissances, des ressources et du réseautage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable envers l'initiative collaborative concernant son orientation, son implication et son soutien.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA PRISE DE DÉCISION COLLABORATIVE

Définir le type de décisions que les partenaires de l'initiative collaborative doivent prendre est utile au début d'un processus. Les collaborations à plus petite échelle n'ont peut-être pas les mêmes défis que les collaborations à plus grande échelle, mais il y aura toujours des décisions que les partenaires d'une initiative prendront en travaillant ensemble.

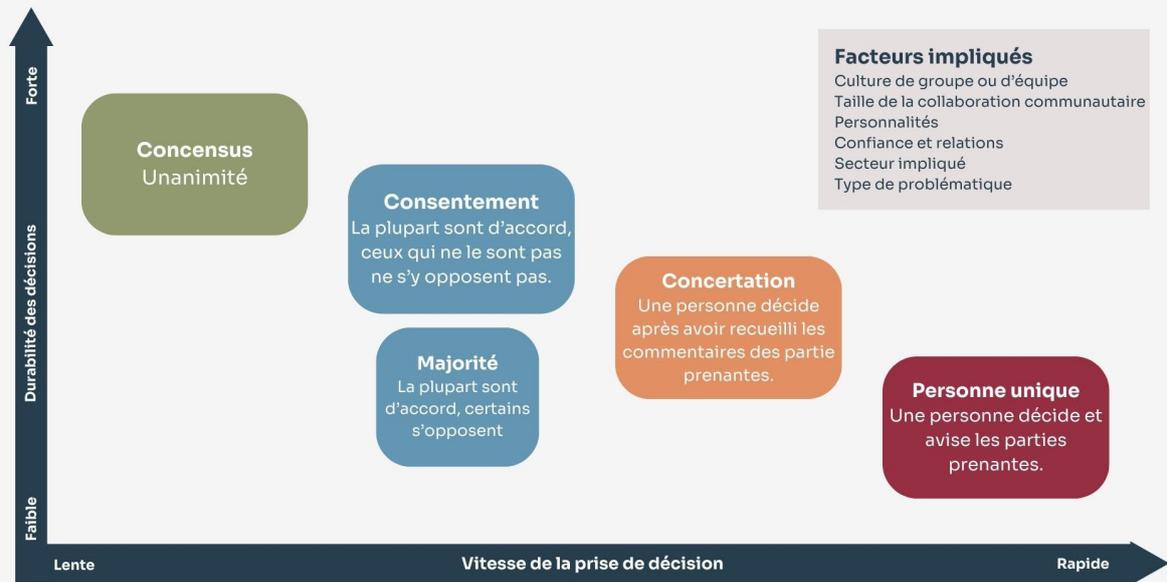
Il y a plusieurs types de décisions qu'une initiative collaborative doit considérer :

- **Les décisions stratégiques** : des décisions qui comprennent la détermination des buts et des stratégies pour l'initiative, l'évaluation des progrès et des résultats, les communications et la reconnaissance du travail accompli.
- **Les décisions politiques** : l'adoption d'une position collective et partagée sur une question qui peut comprendre la défense des intérêts.
- **Les décisions opérationnelles** : les décisions qui comprennent la recherche de financement ou d'autres ressources pour appuyer l'initiative collaborative, l'embauche de personnel, les protocoles d'entente et le mandat pour les différents rôles de l'initiative.
- **Les décisions programmées ou non programmées** : les décisions qui sont normalement répétitives et qui sont prises de façon courante ou tactique.
- **Les décisions de groupe** : l'inclusion des décisions en tant que plan de travail partagé ou la détermination des valeurs pour le travail collaboratif.
- **Les décisions personnelles** : les décisions que chaque personne prend au sujet de son rôle et de son engagement envers l'initiative.

Bien que chaque initiative collaborative soit différente, il peut être utile d'attribuer le type de décision à chaque rôle dans la matrice de responsabilisation. Cela clarifiera davantage les rôles, les responsabilités et les obligations additionnelles.

Une autre façon d'envisager la prise de décision est de déterminer **comment** les parties prenantes de l'initiative collaborative veulent prendre des décisions. Ce visuel fourni par *Pleus Consulting* illustre clairement les différents processus de prise de décision et la vitesse qu'il faut pour la prise de décision. Les décisions stratégiques et politiques nécessiteront soit un consensus, soit un consentement, soit une approche majoritaire. Les décisions programmatiques peuvent être plus consultatives, tandis que les décisions personnelles peuvent exiger qu'une seule personne en examine l'impact. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise approche.

ASSURER LA CRÉDIBILITÉ DU PROCESSUS DÉCISIONNEL



Adapté avec la permission du Collaboration Lab Curriculum Content en Virginie, qui l'a adapté à partir du travail original de Pleus Consulting

RÉFLEXIONS FINALES : LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

Comme mentionné précédemment, cet outil peut être utilisé par tous les types et tailles d'initiatives collaboratives. Pour les collaborations de plus petite taille, vous pouvez concevoir une structure plus simple avec moins de rôles. Il est toujours utile de clarifier les parties de la structure que vous avez en place et les attentes concernant les rôles et les responsabilités.

Pour les collaborations de taille moyenne à grande, il y a probablement plus de composantes et ces parties peuvent évoluer au fil du temps. Une fois de plus, la clarté des rôles, des responsabilités et des obligations redditionnelles peut être fondamentale dans votre travail.

La définition de la responsabilité pour l'initiative collaborative et ses partenaires améliore la façon dont les individus travaillent ensemble et clarifie les rôles et les responsabilités de base de chaque partenaire. Cette attention portée sur la définition des rôles invite à une conversation sur les engagements que les membres de l'initiative prennent les uns envers les autres. Elle permet également de clarifier les rôles, les responsabilités et les processus décisionnels.

Il faut peut-être quelques réunions au début d'une initiative collaborative pour examiner la matrice de responsabilisation. Une structure bien définie, des processus décisionnels clairs et la définition des responsabilités changent significativement la

donne en matière de collaboration. En prenant le temps de décrire la structure et le processus, vous obtiendrez des expériences collaboratives plus efficaces.

N'oubliez pas de revoir la matrice de responsabilisation au moins une fois par année, car il est probable qu'il y ait des attributions à revoir.

L'Institut Tamarack accueille avec plaisir vos idées et réflexions concernant votre utilisation de cet outil. N'hésitez pas à partager avec nous ce que vous avez appris. L'outil était-il facile à utiliser ? Qu'avez-vous appris ? Que changeriez-vous ? Votre expérience de la matrice de responsabilisation nous aidera à affiner l'outil et à le rendre encore plus convivial.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

- [La série sur la gouvernance et le leadership collaboratifs](#) | L'Institut Tamarack
- L'Institut Tamarack | [Le continuum de la collaboration](#)
- L'Institut Tamarack | [Le continuum de la collaboration revu et corrigé](#)
- L'Institut Tamarack | [Achieving Collective Impact with Accountability](#) par Deitre Epps
- Forum d'Impact collectif | [Strategies to Support Centering Equity in Collective Impact](#)
- [Establishing Values and Principles for Working Together](#)

Notes

La matrice de responsabilisation est régulièrement présentée pendant l'atelier sur la gouvernance et le leadership collaboratifs offert par l'Institut. Plus récemment, cet outil a été présenté pendant la Cohorte Communautés éradiquant la pauvreté (CEP) de l'Ouest canadien. —Western Canada Leads Cohort. Les participant.e.s à cette cohorte ont été invité.e.s à utiliser une version de cet outil pour faire progresser leurs initiatives collaboratives. L'Institut remercie les nombreux.ses participant.e.s pour l'encouragement à développer davantage cette ressource.

Sur les pages suivantes, vous trouverez différents modèles de matrice.

ÉTAPES POUR ÉTABLIR UNE MATRICE DE RESPONSABILISATION

Ces étapes guideront votre collaboration dans l'élaboration d'une matrice de responsabilisation pour votre travail collaboratif.

1. Tenez compte des répercussions sur l'équité et l'inclusion lors de l'élaboration d'une matrice de responsabilisation.
2. Déterminer quels points de vue devrait participer dans l'initiative collaborative, y compris celui des personnes directement touchées par le problème, le défi ou l'occasion.
3. Confirmer la structure et l'ampleur de l'initiative collaborative.
4. Confirmer les accords et le programme communs, ainsi que les stratégies de base de l'initiative.
5. Déterminez et confirmez les [valeurs et les principes de votre travail collaboratif](#).
6. Déterminez les différentes parties de l'initiative — équipe de direction, comité directeur, groupes de travail, personnel (autres groupes au besoin).
7. Décrivez brièvement les principaux rôles et responsabilités.
8. Déterminez les responsabilités de chaque groupe envers les autres parties prenantes de la structure.
9. Ajoutez une colonne portant sur la prise de décision, le cas échéant.

Il y a trois feuilles de travail pour chaque taille d'initiative collaborative — petite, moyenne et grande, ou collaboration à impact collectif. N'hésitez pas à ajouter ou supprimer les colonnes et les lignes qui ne fonctionnent pas avec la structure de votre collaboration. Nous reconnaissons que chaque communauté et chaque contexte de collaboration est unique. Amusez-vous et expérimentez avec cette structure de départ.

Tableau 1 : À utiliser pour une collaboration de petite taille ou un effort communautaire

Stratégies et objectifs communs :

LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

Éléments de l'initiative collaborative (exemples ci-dessous — modifier au besoin)	Domaine d'intervention principal et contributions (décrire l'orientation et les contributions de chaque groupe — rôles et responsabilités de base)	La prise de décisions (Quelles décisions relèvent de ce groupe ?)	Responsabilités (Qui est responsable de ce groupe et pour quoi ?)
Facilitateur.rice			
Partenaires ou membres			
Communauté			
Autres (ajoutez ici)			

Un autre gabarit se trouve sur la page suivante, cette fois pour les collaborations de taille moyenne.

Tableau 2 : conçu pour une collaboration de taille moyenne

Stratégies et objectifs communs :

LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

<p>Éléments de l'initiative collaborative (exemples ci-dessous — modifier au besoin)</p>	<p>Domaine d'intervention principal et contributions Décrire l'orientation et les contributions de chaque groupe — rôles et responsabilités de base</p>	<p>La prise de décisions Quelles décisions relèvent de ce groupe ?</p>	<p>Responsabilités Ce groupe relève de quoi et de qui ?</p>
<p>Facilitateur.rice</p>			
<p>Le comité directeur</p>			
<p>Groupes de travail/équipes opérationnels</p>			
<p>Réseau communautaire ou écosystème communautaire</p>			
<p>Autres (ajoutez ici)</p>			
<p>Autres (ajoutez ici)</p>			

Un gabarit additionnel suit, cette fois pour les collaborations de grande taille.

Tableau 3 : Collaborations à grande échelle et/ou efforts d'impact collectif

Stratégies et objectifs communs :

LA MATRICE DE RESPONSABILISATION

Éléments de l'initiative collaborative (exemples ci-dessous — modifier au besoin)	Domaine d'intervention principal et contributions Décrire l'orientation et les contributions de chaque groupe — rôles et responsabilités de base	La prise de décisions Quelles décisions relèvent de ce groupe ?	Responsabilités Ce groupe relève de quoi et de qui ?
Facilitateur.rice			
Table de leadership			
Le comité directeur			
Personnel			
Groupes de travail/équipes opérationnels			
Réseau communautaire ou écosystème communautaire			

Autres (ajoutez ici)			
Autres (ajoutez ici)			